

scbg-scfp5400@scbg.ca
(819) 243-4069
130, avenue Gatineau
Gatineau (Québec), J8T 4J8



Syndicat des cols blancs de Gatineau

Dans cet édition :

- ⇒ **Votre syndicat**
- ⇒ **Vos délégués**
- ⇒ **Activités syndicales**
- ⇒ **Capsules syndicales**

- ⇒ **Profil de cols blancs**
- ⇒ **Encore en lutte**
- ⇒ **Manifestation**



MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour chers membres,

C'est le printemps et la nature bourgeoise afin de célébrer le renouveau de la vie !

Notre convention collective a récemment fêté sa première année de vie et les membres semblent bien prendre connaissance de leurs droits ainsi que des nouveaux articles sur les avantages et les primes.

Votre comité exécutif travaille sans relâche dans les différents comités paritaires afin de faire valoir vos droits et faire entendre vos voix. Cette année, notre but est de permettre à un plus grand nombre de délégués syndicaux de s'impliquer dans les divers comités afin que ceux-ci puissent vous informer plus rapidement sur les avancements de dossiers ou les événements à venir.

Cette année, votre comité social va planifier différentes activités de 5 à 7 pour rires entre collègues. De plus, nous aimerions organiser une Fête familiale d'été afin de nous rassembler, échanger et partager des sourires. Ces activités vont renforcer les liens d'amitié entre tous les cols blancs et favoriser les interactions sociales, pour ainsi créer un fort sens d'appartenance.

En cette saison de renouveau, nous souhaitons que les membres du personnel cols blancs s'impliquent davantage dans leur syndicat. Plus votre implication sera grande, plus l'employeur respectera et appréciera le travail acharné et professionnel de ses employés. Faites-nous part des différends que vous avez avec l'employeur. De plus, communiquez avec nous pour enrichir vos connaissances sur vos droits en matière de santé et de sécurité au travail ; apprenez à comprendre la signification des divers articles de votre convention collective et découvrez comment votre syndicat les interprète. Ainsi, vous pourrez informer vos supérieurs hiérarchiques de vos droits conformément à l'entente signée par votre syndicat et l'employeur.

En tant que président, je suis fier de vous représenter, et ce, en ayant toujours à cœur le respect de vos droits. Je vais toujours m'assurer de faire en sorte que l'employeur respecte notre contrat de travail. Sachez que votre équipe syndicale, en support du SCFP, est toujours à l'écoute de vos besoins.

Que le printemps 2025 vous apporte plusieurs beaux défis dans votre boulot, mais des défis positifs qui vous donneront le goût de vous surpasser. Être à l'emploi de la Ville de Gatineau devrait être une belle aventure et non un fardeau. Tous ensemble, continuons à démontrer aux citoyens que les employés cols blancs de la Ville de Gatineau travaillent toujours avec l'objectif d'être à la hauteur de leurs attentes afin de bien répondre à leurs différents besoins municipaux.

Sans les cols blancs, tout fout le camp !!!

Mike Leclair

Président SCBG-SCFP 5400



VOTRE SYNDICAT

Votre syndicat représente avant tout un collectif de salariés unis dans la défense de leurs droits et l'amélioration de leurs conditions de travail. Grâce à l'engagement et à la participation active de ses membres, il est en mesure d'opposer une résistance cohérente à l'égard des employeurs.

Être syndiqué signifie s'informer et se mobiliser en participant aux diverses activités syndicales telles que les réunions, les événements sociaux et les manifestations, tout en restant attentif à l'actualité. Cela implique également de poser des questions, de mener des recherches et de forger son propre avis sur les enjeux qui nous concernent. La mobilisation des employés constitue l'un des plus grands défis du monde syndical.

Il est vrai que l'on constate une plus grande visibilité du Syndicat dans les moments difficiles. Cependant, il est erroné de penser que l'engagement doit se limiter aux situations de crise. La participation active à tout moment est essentielle pour garantir un environnement de travail équitable et respectueux.

Bien que le Syndicat des cols blancs de Gatineau existe depuis plusieurs années, c'est en 2002, à la suite des fusions municipales au Québec, qu'il a entamé sa première transformation significative. À cette époque, plusieurs entités se sont regroupées pour former une seule organisation, incluant l'Association des employés et employées de bureau de la Ville d'Aylmer inc., le Syndicat des employés de la Communauté régionale de l'Outaouais, la section locale 2319 du SCFP (Ville de Buckingham), la section locale 2320 du SCFP (Ville de Masson-Angers), l'Association des employés municipaux de la Ville de Hull inc., ainsi que le Syndicat des cols blancs de Gatineau inc.

Après avoir été un syndicat indépendant pendant de nombreuses années, 2017 a marqué une nouvelle étape majeure avec l'affiliation des membres au Syndicat canadien de la fonction publique. Ainsi, le Syndicat des cols blancs de Gatineau inc. a été transformé en Syndicat des cols blancs de Gatineau – SCFP 5400.

Notre syndicat regroupe aujourd'hui plus de 900 membres, ce qui en fait une section locale d'importance au sein du Conseil provincial du secteur municipal, lequel compte plus de 35 000 membres et est affilié au SCFP-Québec. Au niveau provincial, le SCFP-Québec représente plus de 120 000 membres, tandis qu'à l'échelle canadienne, ce chiffre dépasse les 700 000 membres.

Lorsqu'une section locale fait preuve d'unité, cela se fait sentir auprès de l'employeur. La force d'un syndicat repose indéniablement sur l'engagement de ses membres. N'hésitez jamais à nous contacter si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, car notre mission est de vous défendre.



RENCONTREZ L'EXÉCUTIF DU SCBG-SCFP 5400



Mike Leclair
Président
president@scbg.ca

Sophie Desmarais
Vice-présidente
vice-president@scbg.ca

Amélie-Kim Berlinguette Nadon
Agente en santé et sécurité
agent_sst@scbg.ca

Stéphanie Lalonde
Secrétaire-trésorier
secretaire-tresorier@scbg.ca



Lisa Bélair
Secrétaire-archiviste
secretaire-archiviste@scbg.ca

Marc Lefebvre
Agent de griefs
agent_griefs@scb.ca

Roch Lépine
Directeur
directeur@scbg.ca

Julie Cadieux
Agente en évaluation des
emplois
agent_evaluation@scbg.ca

Le 29 octobre dernier avait lieu notre assemblée général régulière. Le tout se passait au sous-sol de l'église de la sainte-trinité. Lors de cette assemblée, des élections ont eu lieu.

Le comité d'élection était composé de Monsieur Gérardo Gutierrez Pardo, à la présidence ainsi que Monsieur Raphaël Normand-Bernitez, comme secrétaire. La période de mise en candidature a eu lieu du 8 octobre au 16 octobre 2024 à 16h30.

Poste de président(e) (mandat de 3 ans)

Deux candidatures reçues : Monsieur Mike Leclair et Monsieur Stéphane Plouffe

Poste d'agent(e) en évaluation des emplois (mandat de 3 ans)

Une candidature reçue : Madame Julie Cadieux, élue par acclamation

Poste d'agent(e) en santé et sécurité (mandat de 1 an)

Trois candidatures reçues : Madame Sylvie Bélanger, Madame Amélie-Kim Berlinguette et Monsieur Bruno Dagenais

d) Poste de secrétaire-trésorier (mandat de 3 ans)

Trois (3) candidatures reçues : Madame Stéphanie Lalonde, Madame Liane Thomas et Monsieur Martin Trépanier (désistement)

Chaque candidat en élection ont bénéficié d'un temps de parole de deux minutes afin de présenter leur candidature. Après la période de paroles étant terminée, Gérardo Gutierrez Pardo, président d'élection, a ouvert la période de vote. La période de vote s'est poursuivie au 130, avenue Gatineau le 30 octobre 2024 jusqu'à 16h30. Les résultats ont été connus après la fermeture de la période de vote.



Tirage des prix de présences

1^{er} prix : Certificat cadeau – Voyage Aquarelle (valeur de 3 000\$) Gagnante : Madame Caroline Bessette-Simard

2^e prix : Certificat cadeau – Costco (valeur de 2 000\$) Gagnante : Madame Valérie Thibeault

3^e prix : Certificat cadeau – Walmart (valeur de 1 000\$) Gagnante : Madame Anne Chiasson

Qu'est-ce qu'un délégué(e) syndical?

Le délégué syndical constitue un maillon clé entre les membres de la section locale et l'exécutif du syndicat. Sa mission principale est d'observer et d'écouter les réalités du milieu de travail afin de faire remonter les préoccupations et enjeux majeurs. Il veille ainsi à la défense effective des intérêts des employés, notamment des cols blancs, lors des négociations collectives et dans l'ensemble des démarches syndicales.

Il assure une communication régulière avec l'exécutif du syndicat, agissant en quelque sorte comme ses « yeux et ses oreilles » sur le terrain. Il informe également les membres sur des sujets variés tels que la convention collective, les recours, la vie syndicale ou encore le journal syndical. Il encourage la participation des membres aux réunions, accueille les nouveaux employés et crée des liens en maintenant une présence active, par exemple en partageant les pauses repas sur les lieux de travail.

Par son engagement, le délégué syndical contribue significativement à l'amélioration des conditions de travail ainsi qu'à la promotion d'un environnement professionnel juste, respectueux et harmonieux.

KDÉLÉGUÉ	LIEU DE TRAVAIL	SERVICE	TITRE DU POSTE OCCUPÉ
Martin Laplante	Ateliers municipaux de Hull	Travaux public	Commis administratif
Samuel Paul-Savoie	Ateliers municipaux de Hull	Infrastructure	Technicien aux infrastructures
Patrick Racicot	Ateliers municipaux de Hull	Infrastructure	Technicien en génie civil
Pascale Demers	Bibliothèques	SACL	Préposée HV à la bibliothèque
Joanne Fortier	Bibliothèques	SACL	Préposée HV à la bibliothèque
Alex Fournier	Bibliothèques	SACL	Chef-tech HV à la bibliothèque
Caroline Bertrand-Godin	Bibliothèques / CS de Gatineau	SACL	Commis aux acquisitions
Samy-Philippe Lévesque	Caserne 5 Gréber	Incendie	Préventionniste
Vanessa Raymond	Caserne 5 Gréber	Incendie	Préventionniste
Bruno Dagenais	CS de Gatineau	Urbanisme	Analyste en urbanisme
Gerardo Gutierrez Pardo	CS de Gatineau	CANU	Préposé aux appels
Raphael Normand-Bernitez	CS de Gatineau	EMR	Technicien en environnement
Marc Parent	CS de Gatineau	Informatique	Technicien support aux usagers
Véronic Picard	CS Gatineau	CANU	Préposée aux appels
Aymar Tobossi	CS de Gatineau	Évaluation	Inspecteur commercial, industriel et institutionnel
Samuel Tremblay	CS de Gatineau	Évaluation	Inspecteur en évaluation résidentiel
Laura O'Connor	CS de Hull	Loisirs	Commis administratif
Cédric L'Écuyer	Police 911	CU	Chef d'équipe intérim 911
Marie-Michelle Nadon	Police 911	Police	Préposée aux communications 911
Christelle Leblanc	Police 911	CU	Préposée aux communications 911
Sonia Paquin	Poste de police. 777 de la Carrière	Police	Adjointe administrative II
Janie Richard	Poste de police. 777 de la Carrière	Police	Commis à la paie et assiduité
Jean-François Hotte	Usine d'épuration des eaux usées	Environnement	Technicien - gestion des automates
Chantal Villeneuve	Centre sportif de Gatineau	Loisirs	Adjointe administrative II
Tania Léal-Desgagné	Maison du citoyen	Urbanisme	Adjointe admin de direction
Patrick Tremblay	Maison du citoyen	Interaction ci- toyenne	Commis administratif
Annie Pichette	Caserne 4 St-Rédempteur	Bureau sécurité civile	Adjointe administrative II
Liane Thomas	Ateliers municipaux de Gatineau	Travaux publics	Commis à la paie et assiduité

Qu'est-ce qu'un réseau de délégué(e)s sociaux?

Un réseau de délégué(e)s sociaux est un groupe de militantes et militants présents dans le milieu de travail, sur lesquels les membres peuvent compter pour améliorer leur qualité de vie et de travail. Ce réseau a pour objectifs principaux :

- Favoriser le mieux-être des membres, aussi bien au travail que dans leur vie privée.
- Offrir une aide d'égal à égal, basée sur le volontariat et la confidentialité.
- Mettre la prévention des problèmes psychosociaux au cœur de leurs actions.

Les délégués sociaux et les déléguées sociales sont formés dans un cours de base et ont accès, par la suite, à de multiples activités complémentaires de formation.

Si vous souhaitez vous impliquer et devenir délégué social, veuillez nous faire parvenir votre nom et coordonnées au scbg-scfp5400@scbg.ca. Comme vous le constaterez dans le tableau des délégués sociaux ci-bas, il manque des délégués dans certains secteurs. Alors, si vous êtes intéressés ou si vous connaissez un col blanc qui pourrait se joindre à l'équipe, mentionnez-lui de nous écrire.

Un réseau de délégués sociaux, c'est de l'ENTRAIDE au quotidien....

**Si vous souhaitez devenir
délégué(e) social(e), veuillez
nous envoyer un courriel à
l'adresse
scbg-scfp5400@scbg.ca**



DÉLÉGUÉ	LIEU DE TRAVAIL	SERVICE	TITRE DU POSTE OCCUPÉ
Anne Chiasson	Caserne 4 St-Rédempteur	Direction - Incendie	Secrétaire de direction
Vincent Ducas	Caserne 5 Gréber	Incendie-Prévention	Préventionniste
Chantal Villeneuve	Centre Sportif de Gatineau	Loisirs, du sports et développement des communautés	Adjointe administrative II
Geneviève Chartrand-Bertrand	CS de Gatineau	Urbanisme	Inspectrice en urbanisme
Naomie Louis	CS de Gatineau	Environnement	Secrétaire de direction
Véronic Picard	CS de Gatineau	CANU	Préposée aux appels
Laura O'Connor	CS de Hull	Loisirs	Commis administratif
Julie Dupuis	CS de Gatineau	Direction des centres de services	Adjointe administrative de direction
N'Soki Malutama	Maison du citoyen	Greffe	Secrétaire soutien aux élus
Cristina Trujillo-Gaudreau	Maison du citoyen	Affaires juridiques	Commis réceptionniste
Gerardo Gutierrez Pardo	Police 911	CU	Préposé aux communications
Manon Laframboise	Police. 590 Gréber	Police	Préposée aux communications
Caroline Girard	Police. 777 de la Carrière	Police	Commis administratif
Rosine Mukieti-Ulumona	Police. 777 de la Carrière	Greffe	Technicienne juridique
Mélissa Boucher	100 Edmonton	Travaux Publics	Commis à la paie et à l'assiduité
Marie-Christine Boucher	Maison du citoyen	Affaires juridiques	Commis à la paie
Joanne Fortier	Bibliothèques	SACL	Préposée à la bibliothèque

Êtes-vous membre en règle? 😞

Pour participer pleinement au Syndicat, il est essentiel d'être membre en règle. Cela vous permet d'avoir votre mot à dire sur le fonctionnement de votre syndicat.

En tant que membre en règle, vous pouvez :

- Assister et voter aux assemblées syndicales
- Se présenter et voter aux élections
- Être un délégué syndical
- Être un délégué social
- Participer à des activités syndicales

Afin de permettre à un maximum de membres d'exprimer leur opinion, les délégués ainsi que les membres du comité exécutif prendront contact avec ceux qui n'ont pas encore signé leur carte d'adhésion. Vous pouvez toutefois prendre les devants et les contacter pour vous renseigner sur la procédure à suivre !



FORMULAIRE D'ADHÉSION

Mme ☐ M. ☐ Autre ☐

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Employeur : _____

Fonction : _____

Je donne mon adhésion au Syndicat canadien de la fonction publique, section locale _____

Signature : _____ Témoin _____

Date : J J M M A A A A

Connaissez-vous votre convention collective?

Sans doute êtes-vous informé de votre salaire et de vos congés, mais qu'en est-il des autres éléments présents dans cet important document ? Malheureusement, de nombreux membres du Syndicat considèrent leur convention collective comme un texte secondaire et sans grande importance. Pourtant, il s'agit du document le plus fondamental régissant votre travail.

La convention collective établit clairement les droits que le Syndicat a négociés pour l'ensemble de ses membres. Bien que ce document comporte beaucoup de pages et articles, chacun d'eux a une signification précise et une raison d'être.

Il est essentiel de comprendre que la convention collective permet aux travailleurs de défendre efficacement leurs droits, tant individuels que collectifs. Familiarisez-vous avec son contenu afin de mieux saisir les avantages qui en découlent.

Convention collective

intervenue entre



et



1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2027

5 à 7

Un petit 5 à 7 au bar de l'en-can dans le secteur Masson-Angers le 24 octobre dernier a été organisé pour les membres. Le plaisir et les amuse-gueules étaient au rendez-vous, les participants ont eu la chance d'échanger et discuter avec les candidats qui se présentait aux élections syndicales.



Nous étions très heureux de vous voir en grand nombre le jeudi 10 avril à la Dérive!





Profil de cols blancs

Danielle Charlebois et Vanessa Fuoco : commis à la préparation matérielle, Bibliothèques et lettres

Danielle et Vanessa forment un duo des plus efficace dans l'équipe, récemment renommée, Collections et nouvelles technologies (anciennement Services techniques) de la division Bibliothèque et lettres.

Toutes deux ont débuté à la Ville à titre de reposée aux prêts dans différentes succursales: Danielle en 2008 et Vanessa en 2010, et ce, avant d'occuper leur poste actuel.

Leur emploi de commis à la préparation matérielle demande beaucoup d'habileté manuelle, et de minutie, sans oublier l'endurance! En effet, leurs bras, mains et jambes sont sans cesse sollicités. Tantôt assise, tantôt debout, Vanessa et Danielle n'ont qu'un but : rendre les documents, que ce soient les livres, les revues, les jeux, etc., des plus solides avant qu'ils ne se retrouvent sur le rayonnage des bibliothèques afin d'être empruntés par les usagers. De plus, ce sont les fées aux doigts magiques qui réparent les documents brisés qui leur sont envoyés depuis les succursales.

Si Danielle aime relever des défis liés à une problématique ou une nouveauté relative à la reliure, Vanessa de son côté apprécie de pouvoir exécuter ses tâches à son rythme et le fait d'être aux premières loges pour découvrir toutes les nouveautés littéraires qui lui passent entre les mains. Le duo affirme qu'avec leurs tâches répétitives et la manipulation d'objets coupants, elles doivent constamment être sur leur garde et veiller à ne pas se blesser. Merci Danielle et Vanessa d'avoir pris du temps pour partager un peu de votre quotidien avec l'ensemble des syndiqués cols blancs!

Écrit par Dominique Larocque

**Vous voulez participer
à l'écriture du journal?**

Contactez-nous!

scbg-scfp5400@scbg.ca



Victime d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle ?

L'article 14 de notre convention collective aborde la question des accidents de travail et des maladies professionnelles. Bien qu'il soit dense, il est crucial pour la protection de nos membres !

Un point essentiel à souligner au sein du comité exécutif est la présence d'Amélie-Kim Berlinguette, notre agente de santé et sécurité, qui se soucie profondément du bien-être de ses collègues. Elle est à votre disposition pour recevoir vos déclarations d'accidents effectuées dans Solvo et vous guider à chaque étape du processus.

L'agente en santé et sécurité veille à alerter immédiatement l'employeur sur les potentiels dangers présents au travail, susceptibles de causer des maladies ou des accidents chez nos membres.

Bien qu'elle s'efforce d'éliminer tous les risques — qu'ils soient physiques, environnementaux ou sociaux — l'article 14 demeure un élément fondamental pour nos membres en cas d'accident de travail ou de maladie professionnelle.

Capsule
syndicale



Inspection en milieu de travail

Vous croyez qu'une inspection est nécessaire dans votre milieu de travail, soit pour les outils et équipements que vous utilisez, bruit, problème relié au bâtiment (mur, fenêtre, éclairage, etc.) ou autre, contactez votre syndicat par courriel à scbg-scfp5400@scbg.ca afin de prendre un rendez-vous pour que nous puissions aller faire une inspection de votre lieu de travail.

Quelques points sur lesquels nous pouvons nous concentrer lors de notre inspection :

- Les risques de glissades, de trébuchement ou de chute et les couloirs encombrés;
- Le travail répétitif;
- Les problèmes systémiques (liés à l'organisation ou à l'exécution du travail);
- La dotation en personnel et la charge de travail;
- Les risques ergonomiques, comme des fauteuils mal ajustés ou un équipement inadéquat, pouvant causer des douleurs aux articulations et aux muscles;
- L'entretien et les signes d'usure des appareils;

Remise de l'épinglette

Le mardi 4 mars 2025, les membres de l'exécutif du Syndicat des Cols blancs de la Ville de Gatineau – SCFP 5400 ont eu la joie et le privilège de remettre à madame la Mairesse, Maude Marquis-Bissonnette, une épinglette **ENCORE EN LUTTE** en l'honneur de la Journée internationale des droits des femmes.

Madame la Mairesse de Gatineau a joyeusement accepté cette épinglette, soulignant la lutte continue des droits des femmes au niveau mondial. Il est important de soulever, que malgré le progrès effectué par les multiples paliers des divers gouvernements ainsi que par les entreprises privées, plusieurs femmes subissent encore plusieurs formes de discrimination ou de violence.

Afin de permettre à notre communauté de continuer à prospérer, nous devons supporter toutes les femmes et nous investir avec ardeur à la défense de leurs droits!

Nous transmettons nos plus sincères remerciements à madame la Mairesse pour tout le temps et l'effort investi au soutien de la cause.



Aujourd'hui plus que jamais nous sommes...

ENCORE EN LUTTE

Encore en lutte

Le 8 mars, *Journée internationale des droits des femmes*, continue d'être un des temps forts en actions féministes à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). C'est un moment privilégié pour célébrer entre nous nos victoires comme travailleuses et comme femmes. On en profite aussi pour faire des bilans, réfléchir ensemble, échanger, s'encourager et, bien sûr, se mobiliser. C'est donc plus qu'un symbole. Dans le contexte actuel de la montée de la droite et des élections fédérales à venir, le 8 mars garde encore toute son importance et sa pertinence.

Inspirés par l'audace et la persévérance, le visuel et le thème du 8 mars nous rappellent l'importance de la mobilisation pour la Journée internationale des droits des femmes.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous faisons face à des menaces qui veulent remettre en question nos droits, nos libertés et nos choix. Aujourd'hui, plus que jamais, nous sommes... **ENCORE EN LUTTE!**

ENCORE EN LUTTE contre la pauvreté des femmes



L'horloge se dérègle. Le temps avance, mais nos droits durement acquis peuvent reculer. Chaque grain de sable qui tombe nous rappelle de ne rien lâcher. La droite continue de monter; tout peut basculer.

En ce 8 mars, on se tient debout, le poing levé. Ce poing, c'est notre force collective, notre cri de refus. Le symbole de Vénus, dans le creux de notre main, incarne notre liberté : celle de décider de notre corps et de notre vie.

Comme l'araignée résiliente qui tisse sa toile, on continue de construire un monde où personne n'est laissé derrière. Chaque victoire, chaque fil ajouté témoigne de notre force face aux obstacles. Ensemble, on tisse un féminisme antiraciste, anti-impérialiste et résolument inclusif.

Dites-le haut et fort avec nous :
Nous sommes **ENCORE EN LUTTE**

Primes : Article 31

Saviez-vous que depuis la signature de la convention collective le **20 octobre 2023**. Vous avez droit aux primes diverses sous l'article 31. Peu importe que vous soyez en temps régulier ou en temps supplémentaire, les primes s'appliquent toutes les heures travaillées.

Si vous travaillez après 19h, la prime **de soir** s'applique (à compter de 15h pour les salariés du C.U. et du C.A.N.U.).

Si vous travaillez entre 23h et 7h, la prime **de nuit** s'applique.

Si vous travaillez la **fin de semaine**; entre 00h00 le samedi et 23h59 le dimanche, la prime de fin de semaine s'applique.

N'oubliez pas que vous pouvez réclamer toutes les primes qui s'appliquent (ex : fin de semaine et de nuit).

Nous vous invitons à lire l'article 31 de la convention collective et de nous contacter si vous vivez présentement un enjeu concernant vos

Capsule
syndicale



Party de Noël vendredi 6 décembre 2024



Cet événement a rencontré un vif succès auprès des membres du syndicat des cols blancs de Gatineau. Nous avons eu l'opportunité de célébrer ce moment ensemble.

La fête de Noël s'est tenue à l'église Saint-Trinité le vendredi 6 décembre. Un délicieux repas a été servi, accompagné de magnifiques musiques interprétées par le groupe RockShop. De nombreux participants ont profité de notre « photobooth » pour capturer d'excellents souvenirs. L'espace dans ce journal nous manque pour afficher toutes ces superbes photos, ainsi que celles prises aux tables.



Party de Noel vendredi 6 décembre 2024



Joyeuses fêtes





Noel Magique

Le grand panier de bonheur a été gagné par Sylvie Courschesne. Ce panier est constitué de dons personnels par les 8 membres de l'exécutif. La valeur cette année était plus de 400\$.

Tel que le veut la tradition, l'exécutif syndical des cols blancs de la Ville de Gatineau a parrainé deux familles dans le but de leur faire vivre un Noël magique. Tous les profits de la vente de billets ont permis l'achat de nourriture ainsi que de cadeaux pour les familles!



Présence à une manifestation le 14 mars 2025

PL-89 Ce projet de loi vient brimer notre rapport de force, notre droit à la grève et à la juste négociation de la convention collective. C'est une déclaration de guerre envers les travailleurs, car ce projet de loi vient limiter notre droit d'améliorer nos conditions de travail.

Le Syndicat des cols blancs SCFP 5400 était présent parmi des milliers de syndiqués en intersyndical afin de dénoncer le projet de loi 89. Des drapeaux de toutes les centrales syndicales flottaient dans les airs et nous étions tous rassemblés et mobilisés pour nous faire entendre.

Nous avons réussi à annuler l'allocation du ministre du Travail, Jean Boulet. On ne lâchera pas. Solidarité »



Accompagnement : Article 6.7 et 6.9

Capsule syndicale

Votre convention collective est le document le plus important de votre relation de travail. Elle décrit les droits que le Syndicat a négociés pour ses membres.

Que faire si l'on vous demande de participer à une réunion pour discuter d'un sujet lié à votre convention collective ? Saviez-vous que les membres exécutifs sont là pour vous soutenir ? C'est pourquoi les articles 6.7 et 6.9 sont essentiels pour vous, membres du Syndicat. N'hésitez pas à nous contacter pour discuter des avantages qui vous sont offerts et pour vous accompagner dans vos démarches.

Notre directeur, Roch Lépine, est très diligent dans le suivi auprès de nos membres. Il est disponible pour répondre à toutes vos questions concernant la convention collective. De plus, il assure la liaison entre les divers intervenants impliqués dans les dossiers qui lui sont confiés. Rappelez-vous, le comité exécutif est là pour vous !



SCBG
SCFP
5400

Jour de deuil des travailleuses et travailleurs

Le 28 avril est la journée de commémoration internationale en mémoire des personnes blessées ou décédées à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.

« Encore cette année, le monde du travail est en deuil. On ne peut comprendre nos gouvernements qui font la sourde oreille aux revendications des travailleurs et travailleuses dans le but de mieux les protéger dans leurs milieux de travail. On ne le répètera pas assez souvent, la prévention doit être au cœur de nos préoccupations », déclare le secrétaire général de la FTQ, Denis Bolduc.

Dans le passé, le canari était la seule mesure que les mineurs avaient pour se protéger contre la présence de gaz toxiques ou le manque d'oxygène. Si le canari mourait, c'était le signal indiquant qu'il fallait évacuer la mine au plus vite. Les membres du SCFP dans tout le Canada ont adopté le canari comme emblème de la journée du 28 avril dédiée aux victimes d'accidents du travail.



Congrès du conseil régional FTQ Outaouais

Nous étions présents au Congrès du Conseil régional FTQ Outaouais qui a eu lieu au Four Points by Sheraton le 11 avril 2025.

Lors de ce congrès, nous avons eu le privilège d'assister aux présentations de plusieurs invités dont, entre autres, Madame Magali Picard, présidente de la FTQ ainsi que Monsieur Denis Bolduc, secrétaire-général de la FTQ.

De plus, Julie Cadieux, agente en évaluation des emplois et Marc Lefevre, agent de griefs, ont été élus vice-présidents représentant le SFCP au Conseil régional FTQ Outaouais et Stéphanie Lalonde, secrétaire-trésorière, a été élue secrétaire-trésorière du comité exécutif de la FTQ Outaouais.



Suivez-nous sur facebook

Syndicat des cols blancs de Gatineau-SCFP 5400 pour avoir des mise a jour et informations régulières.



SUIVEZ-NOUS SUR
facebook

Le conseil régionale de l'Outaouais FTQ

Depuis 1974, les Conseils régionaux relèvent de la juridiction de la FTQ. Ils en sont le prolongement dans toutes les régions du Québec. Ils sont les carrefours qui permettent de briser l'isolement, de développer des solidarités et de renforcer l'action syndicale. Ils sont une présence active de la FTQ dans toutes les régions du Québec. S'affilier au Conseil régional, c'est se regrouper pour être plus fort.

Aux Conseils régionaux, les militants et militantes de différents secteurs de travail peuvent se rencontrer pour partager leurs expériences, leurs problèmes et trouver des solutions. Ces occasions de rencontre sont nombreuses: les assemblées régulières, les congrès, les sessions de formation syndicale, la semaine nationale de santé et sécurité au travail, les activités du 8 mars et du 1er mai, les consultations régionales, etc. Le Conseil régional apporte aussi un soutien concret aux luttes de ses affiliés lors de conflits de travail.

Composé d'une majorité de travailleurs et de travailleuses d'une même région, le Conseil régional peut s'impliquer avec succès dans la vie municipale et régionale en appuyant et représentant les membres affiliés à toutes les occasions où leurs conditions de vie et de travail sont en cause.

Comme il est enrichissant de se retrouver avec des travailleurs et des travailleuses d'autres syndicats, il faut multiplier les occasions de rencontre. Le Conseil est un lieu pour bâtir et vivre de nouvelles solidarités.



CONVENTION COLLECTIVE

Vous voulez consulter la convention collective, voici les endroits où vous pouvez la trouver :

- Sur le site Web du Syndicat des cols blancs de Gatineau en version électronique :
 - <https://scbg.ca/publications/convention-collective>
- Sur le site web de la ville de Gatineau :
 - https://www.gatineau.ca/Conventions_collectives_et_recueils_des_conditions_de_travail_-_Ville_de_Gatineau
- Vous désirez obtenir une version papier de notre convention collective, voici la démarche à suivre :
 - Afin d'obtenir une copie papier, une demande doit être effectuée auprès du Service des ressources humaines en acheminant un courriel à relationsdetravail@gatineau.ca
 - Le document est disponible en 2 formats soit petit ou grand. Il est primordial de mentionner le format désiré.

Convention collective

intervenue entre



et



1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2027

Capsule
syndicale



De plus, il est spécifié à l'**article 6.3** de la convention que :

La Ville informera le Syndicat de la première journée et du lieu de travail de toute nouvelle embauche afin qu'un représentant du Syndicat puisse rencontrer le salarié pour lui faire signer les formulaires de l'annexe « B » de la convention collective.

La Ville remettra une copie de la convention collective à chacun des nouveaux salariés embauchés.

Accident de travail / Maladie professionnelle

Voici les détails importants pour toute personne ayant été victime d'un accident du travail ou souffrant d'une maladie professionnelle.

Nous désirons attirer votre attention sur l'importance de consulter rapidement un médecin en cas de blessure subie au travail ou en télétravail. Si vous devez vous déplacer en ambulance ou en taxi pour consulter le médecin, c'est l'employeur qui assumera les frais. Toutefois, ne perdez pas de temps, car retarder la consultation médicale peut compliquer considérablement la procédure avec la CNESST.

Voici les étapes à suivre suite à un accident ou une maladie de travail.

Avisez l'Employeur

Remplir le formulaire de rapport d'accident dans SOLVO. De cette façon une copie se rend automatiquement au Syndicat et aux Ressources Humaines. C'est une des premières étapes pour vous protéger et d'assurer un suivi de votre dossier.

Consultez RAPIDEMENT un médecin (un chiro, un physio, un ostéo ça ne compte pas)

Vous pouvez consulter le médecin de votre choix, même s'il s'agit d'une blessure mineure. N'oubliez pas de spécifier qu'il s'agit d'un accident du travail, et celui-ci vous remettra ou soumettra une attestation médicale CNESST.

L'attestation médicale doit être envoyée au bureau de santé à l'adresse courriel suivant : sst@gatineau.ca et à l'agente en santé et sécurité du syndicat :

Vous devez aviser votre gestionnaire par courriel ou téléphone, de votre absence, sans lui donner le diagnostic ou les détails sur votre état de santé, médication ou traitement.

Réclamation du travailleur CNESST

Pour faciliter vos démarches futures, créez d'abord un compte sur le site web de la CNESST. Ensuite, vous devez remplir le document Réclamation du travailleur. En tout temps, nous vous suggérons de communiquer avec l'agente SST du syndicat pour qu'elle vous accompagne dans vos démarches.

Conservez vos reçus et documents liés à votre accident ou maladie du travail.

Questions de prévention

- Afin de prévenir la survenance d'accident similaire, selon vous, est-ce que votre accident aurait pu être évité?
- Avez-vous des recommandations à faire pour prévenir des accidents du même genre?

Merci de nous aviser rapidement si le milieu de travail présente un danger ou s'il y a des mesures correctives à effectuer immédiatement afin d'éviter un autre accident de travail.

N'oubliez pas de nous faire parvenir vos documents afin d'effectuer le suivi de votre dossier. Vous pouvez ajouter en copie conforme l'adresse dans vos échanges avec le Service des ressources humaines.

Vous êtes ou serez en arrêt de travail maladie / invalidité...

Que devez-vous faire?

Vous êtes ou serez en arrêt de travail maladie/invalidité...

Que devez-vous faire?

1. Allez consulter votre médecin :

- Celui-ci pourra vous émettre un billet médical pour un arrêt de travail, si tel est le cas.
- Faire remplir le certificat médical de la Ville par votre médecin (physique ou psychologique). Vous pouvez obtenir celui-ci par l'entremise de votre SOLVO ou de votre syndicat.
- Payer les frais associés à ce billet médical, garder le reçu et faire la réclamation des frais à la Ville puisque ceux-ci sont remboursables.

2. Communiquez avec votre syndicat : agent_sst@scbg.ca ou le 819-243-4069

- Prendre le temps d'aviser votre Syndicat de votre arrêt de travail est important puisque cela nous permet de mieux suivre l'évolution de votre dossier. Prendre note qu'aucun autre moyen n'est mis à notre disposition pour obtenir les informations relatives à votre dossier sauf si vous nous en faites part ou si vous nous incluez en copie conforme dans vos échanges avec les Ressources humaines.
- Votre Syndicat peut vous guider, vous accompagner et répondre à plusieurs de vos questions.

3. Faites parvenir votre certificat médical et le reçu des frais engendrés aux Ressources humaines:

- Par courriel au Service des ressources humaines, Section santé, sécurité et mieux-être au travail. sst@gatineau.ca
- Inclure votre Syndicat en copie conforme dans les échanges courriel avec les Ressources humaines. agent_sst@scbg.ca

4. Consultez le PAE si vous en ressentez le besoin (819-772-1239)

- Le PAE apporte un soutien immédiat et confidentiel.



Conseil provincial du secteur
municipal (CPSM-SCFP)

Profitez de rabais exclusifs

Demandez une soumission
beneva.ca/scfp 1 855 441-6018

Mentionnez votre numéro de groupe : 804



C'est gratuit :

- assistance routière*
- assistance
psychologique en
cas de sinistre
- prise en charge
du paiement
des primes en cas
d'invalidité totale

beneva

ASSURANCES AUTO, HABITATION
ET VÉHICULES DE LOISIRS

Les gens qui protègent des gens

* En combinant assurance auto et habitation | Les assurances de dommages sont souscrites par Société d'assurance Beneva Inc. et distribuées par Beneva Inc., agence en assurances de dommages et ses partenaires autorisés. En tout temps, seul le contrat d'assurance précise les clauses et modalités relatives à nos protections. Certaines conditions et exclusions s'appliquent. © Beneva Inc. 2025. Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva Inc. utilisées sous licence.

OFFRE EXCLUSIVE

C'est payant d'être membre!



belairdirect.
assurances auto et habitation

Une caisse pour les employés et employées municipaux

Que vous soyez en début de carrière, en vie active ou à prévoir votre retraite, notre caisse aspire à vous accompagner, selon vos besoins, vos objectifs et votre réalité.

 **Desjardins**
Caisse du Réseau municipal





Définir votre budget

- Être au fait de votre réalité financière et développer une relation de confiance avec vous;
- Vous appuyer dans votre planification budgétaire et vous aider à dégager une capacité d'épargne pour concrétiser vos projets;
- Vous guider dans la gestion de votre crédit si vous avez des préoccupations financières pour retrouver un équilibre financier.

Établir des stratégies d'épargne et de placement

- Mettre en place un plan financier pour optimiser et faire croître votre patrimoine au mieux selon vos projets et vos ambitions;
- Fournir une trousse d'adhésion aux programmes d'épargne-retraite collectifs des différentes associations municipales et syndicales vous offrant des frais de gestion réduits;

Analyser vos besoins de protection

- Analyser vos besoins en assurances de personnes, individuels ou familiales en considération des assurances collectives détenues¹;
- Vous informer sur nos tarifs de groupe exclusifs en assurance auto, habitation et entreprise avec La Personnelle, assurances générales inc.²

Proposer des financements adaptés

- Offrir la possibilité d'octroi de financement hypothécaire en fonction de vos revenus projetés et des variations de votre échelle salariale (revenus à temps partiel considérés)³;
- Planifier votre projet d'autoconstruction à l'aide d'une équipe spécialisée qui reconnaît votre apport de compétences dans l'exécution et qui pourrait atteindre jusqu'à 10 % de votre mise de fonds³;
- Vous guider pour vos projets d'immeubles locatifs à l'aide de notre équipe spécialisée que ce soit pour acquérir un premier immeuble ou optimiser vos investissements.

Planifier votre retraite

- Planifier votre retraite à l'aide de conseillers et conseillères qui possèdent une connaissance aiguisée de votre régime de retraite et de ses options de transition financière;
- Prévoir la protection de votre patrimoine financier et établir une planification successorale.

Caisse Desjardins du Réseau municipal
Centre de rendez-vous de Gatineau
259, boulevard St-Joseph, bureau 308
Gatineau (Québec) J8Y 6T1
Télec. : 819 246-0289

Nous joindre

Sans frais : 1 800 465-2449

Tél. (SMS) : 514 526-4971

Courriel : CaisseReseauMunicipal@desjardins.com

Nous suivre

desjardinsmunicipal.com

Facebook.com/CaisseReseauMunicipal

1. Les produits d'assurance vie, santé, invalidité et voyage sont manufacturés par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

2. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.

3. Sous réserve de l'approbation du crédit par Desjardins. Conditions et modalités applicables.

SANS LES COLS BLANCS TOUT FOUT LE CAMP !



Syndicat des
cols blancs
de Gatineau
SCFP5400

SCFP
Syndicat canadien de
la fonction publique